

Paris, le 18 avril 2019

Résultats des votes de l'Assemblée Générale Mixte des actionnaires réunie le 17 avril 2019

L'Assemblée Générale Mixte des actionnaires de Covivio s'est réunie le mercredi 17 avril 2019 à 14 heures 30, au Pavillon Kléber, 7 rue Cimarosa à Paris (75116), sous la présidence de Monsieur Jean Laurent, Président du Conseil d'administration.

Sur les 83.240.942 actions composant le capital social, actions autodétenues comprises, les 1.460 actionnaires présents, représentés ou ayant voté par correspondance possédant 66.103.766 actions au titre de l'Assemblée Générale Ordinaire représentant 66.103.766 droits de vote, soit un quorum de 79,60%, ont adopté l'ensemble des résolutions présentées en Assemblée Générale Ordinaire.

Sur les 83.240.942 actions composant le capital social, actions autodétenues comprises, les 1.429 actionnaires présents, représentés ou ayant voté par correspondance possédant 66.053.435 actions au titre de l'Assemblée Générale Extraordinaire représentant 66.053.435 droits de vote, soit un quorum de 79,54%, ont adopté l'ensemble des résolutions présentées en Assemblée Générale Extraordinaire.

Résultats du vote de l'ensemble des résolutions :

		Total des voix exprimées	Nombre d'actions	Proportion du capital représentée	Voix pour		Voix contre		Abstention		
					%	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	
RÉSOLUTIONS DE LA COMPÉTENCE DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE											
PREMIÈRE RÉSOLUTION											
APPROBATION DES COMPTES SOCIAUX CLOS AU 31 DÉCEMBRE 2018	ADOPTÉE	66.103.766	66.103.766	79,60%	99,59	65.834.150	0,40	265.077	<0,01	4.539	
DEUXIÈME RÉSOLUTION											
APPROBATION DES COMPTES CONSOLIDÉS CLOS AU 31 DÉCEMBRE 2018	ADOPTÉE	66.103.766	66.103.766	79,60%	99,87	66.017.680	0,12	81.681	<0,01	4.405	
TROISIÈME RÉSOLUTION											
AFFECTATION DU RÉSULTAT – DISTRIBUTION DE DIVIDENDES	ADOPTÉE	66.103.766	66.103.766	79,60%	99,99	66.099.850	<0,01	549	<0,01	3.367	
QUATRIÈME RÉSOLUTION											
OPTION POUR LE PAIEMENT DU DIVIDENDE EN ACTIONS	ADOPTÉE	66.103.766	66.103.766	79,60%	99,57	65.816.985	0,43	282.844	<0,01	3.937	
CINQUIÈME RÉSOLUTION (1)											
APPROBATION DU RAPPORT SPÉCIAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES ÉTABLI CONFORMÉMENT À L'ARTICLE L. 225-40 DU CODE DE COMMERCE ET DES CONVENTIONS VISÉES À L'ARTICLE L. 225-38 DU CODE DE COMMERCE QUI Y SONT MENTIONNÉES	ADOPTÉE	59.713.913	59.713.913	77,90%	99,99	59.706.391	<0,01	3.525	<0,01	3.997	

		Total des voix exprimées	Nombre d'actions	Proportion du capital représentée	Voix pour		Voix contre		Abstention	
					%	Nombre	%	Nombre	%	Nombre
SIXIÈME RÉSOLUTION ⁽²⁾ APPROBATION DU RAPPORT SPÉCIAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES ÉTABLI CONFORMÉMENT À L'ARTICLE L. 225-40 DU CODE DE COMMERCE ET DE L'ENGAGEMENT PRIS AU BÉNÉFICE DE M. CHRISTOPHE KULLMANN, DIRECTEUR GÉNÉRAL	ADOPTÉE	65.984.369	65.984.369	79,57%	85,59	56.474.233	14,41	9.506.507	<0,01	3.629
SEPTIÈME RÉSOLUTION ⁽³⁾ APPROBATION DU RAPPORT SPÉCIAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES ÉTABLI CONFORMÉMENT À L'ARTICLE L. 225-40 DU CODE DE COMMERCE ET DE L'ENGAGEMENT PRIS AU BÉNÉFICE DE M. OLIVIER ESTÈVE, DIRECTEUR GÉNÉRAL DÉLÉGUÉ	ADOPTÉE	66.043.298	66.043.298	79,58%	85,60	56.532.598	14,40	9.507.276	<0,01	3.424
HUITIÈME RÉSOLUTION APPROBATION DES PRINCIPES ET CRITÈRES DE DÉTERMINATION, DE RÉPARTITION ET D'ATTRIBUTION DES ÉLÉMENTS FIXES, VARIABLES ET EXCEPTIONNELS COMPOSANT LA RÉMUNÉRATION TOTALE ET LES AVANTAGES DE TOUTE NATURE, APPLICABLES AU PRÉSIDENT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION	ADOPTÉE	66.103.766	66.103.766	79,60%	99,84	65.997.594	0,15	100.771	<0,01	5.401
NEUVIÈME RÉSOLUTION APPROBATION DES PRINCIPES ET CRITÈRES DE DÉTERMINATION, DE RÉPARTITION ET D'ATTRIBUTION DES ÉLÉMENTS FIXES, VARIABLES ET EXCEPTIONNELS COMPOSANT LA RÉMUNÉRATION TOTALE ET LES AVANTAGES DE TOUTE NATURE, APPLICABLES AU DIRECTEUR GÉNÉRAL	ADOPTÉE	66.103.766	66.103.766	79,60%	96,12	63.539.297	3,87	2.560.686	<0,01	3.783
DIXIÈME RÉSOLUTION APPROBATION DES PRINCIPES ET CRITÈRES DE DÉTERMINATION, DE RÉPARTITION ET D'ATTRIBUTION DES ÉLÉMENTS FIXES, VARIABLES ET EXCEPTIONNELS COMPOSANT LA RÉMUNÉRATION TOTALE ET LES AVANTAGES DE TOUTE NATURE, APPLICABLES AUX DIRECTEURS GÉNÉRAUX DÉLÉGUÉS	ADOPTÉE	66.103.766	66.103.766	79,60%	96,06	63.500.556	3,93	2.598.455	<0,01	4.755
ONZIÈME RÉSOLUTION APPROBATION DES ÉLÉMENTS FIXES, VARIABLES ET EXCEPTIONNELS COMPOSANT LA RÉMUNÉRATION TOTALE ET LES AVANTAGES DE TOUTE NATURE VERSÉS OU ATTRIBUÉS AU TITRE DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2018 À M. JEAN LAURENT EN QUALITÉ DE PRÉSIDENT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION	ADOPTÉE	66.103.766	66.103.766	79,60%	99,75	65.938.300	0,25	162.273	<0,01	3.193
DOUZIÈME RÉSOLUTION APPROBATION DES ÉLÉMENTS FIXES, VARIABLES ET EXCEPTIONNELS COMPOSANT LA RÉMUNÉRATION TOTALE ET LES AVANTAGES DE TOUTE NATURE VERSÉS OU ATTRIBUÉS AU TITRE DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2018 À M. CHRISTOPHE KULLMANN EN QUALITÉ DE DIRECTEUR GÉNÉRAL	ADOPTÉE	66.103.766	66.103.766	79,60%	95,64	63.220.280	4,36	2.879.139	<0,01	4.347

		Total des voix exprimées	Nombre d'actions	Proportion du capital représentée	Voix pour		Voix contre		Abstention	
					%	Nombre	%	Nombre	%	Nombre
TREIZIÈME RÉSOLUTION APPROBATION DES ÉLÉMENTS FIXES, VARIABLES ET EXCEPTIONNELS COMPOSANT LA RÉMUNÉRATION TOTALE ET LES AVANTAGES DE TOUTE NATURE VERSÉS OU ATTRIBUÉS AU TITRE DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2018 À M. OLIVIER ESTÈVE EN QUALITÉ DE DIRECTEUR GÉNÉRAL DÉLÉGUÉ	ADOPTÉE	66.103.766	66.103.766	79,60%	95,63	63.214.838	4,36	2.885.139	<0,01	3.789
QUATORZIÈME RÉSOLUTION APPROBATION DES ÉLÉMENTS FIXES, VARIABLES ET EXCEPTIONNELS COMPOSANT LA RÉMUNÉRATION TOTALE ET LES AVANTAGES DE TOUTE NATURE VERSÉS OU ATTRIBUÉS AU TITRE DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2018 À M. DOMINIQUE OZANNE EN QUALITÉ DE DIRECTEUR GÉNÉRAL DÉLÉGUÉ	ADOPTÉE	66.103.766	66.103.766	79,60%	95,62	63.205.338	4,36	2.885.139	0,02	13.289
QUINZIÈME RÉSOLUTION RENOUVELLEMENT DU MANDAT D'ADMINISTRATEUR DE M. JEAN LAURENT	ADOPTÉE	66.103.766	66.103.766	79,60%	96,44	63.750.193	3,55	2.348.388	<0,01	5.185
SEIZIÈME RÉSOLUTION RENOUVELLEMENT DU MANDAT D'ADMINISTRATEUR DE M. LEONARDO DEL VECCHIO	ADOPTÉE	66.103.766	66.103.766	79,60%	67,51	44.627.714	32,48	21.472.316	<0,01	3.736
DIX-SEPTIÈME RÉSOLUTION RENOUVELLEMENT DU MANDAT D'ADMINISTRATEUR DE LA SOCIÉTÉ COVÉA COOPÉRATIONS	ADOPTÉE	66.103.766	66.103.766	79,60%	88,63	58.585.751	11,36	7.511.358	<0,01	6.657
DIX-HUITIÈME RÉSOLUTION NOMINATION DE M. CHRISTIAN DELAIRE EN QUALITÉ D'ADMINISTRATEUR	ADOPTÉE	66.103.766	66.103.766	79,60%	99,28	65.625.198	0,72	474.204	<0,01	4.364
DIX-NEUVIÈME RÉSOLUTION NOMINATION DE M. OLIVIER PIANI EN QUALITÉ D'ADMINISTRATEUR	ADOPTÉE	66.103.766	66.103.766	79,60%	99,29	65.631.161	0,71	467.692	<0,01	4.913
VINGTIÈME RÉSOLUTION RENOUVELLEMENT DU MANDAT DE COMMISSAIRE AUX COMPTES TITULAIRE DU CABINET ERNST & YOUNG ET AUTRES	ADOPTÉE	66.103.766	66.103.766	79,60%	98,72	65.254.698	1,28	844.889	<0,01	4.179
VINGT-ET-UNIÈME RÉSOLUTION AUTORISATION À DONNER AU CONSEIL D'ADMINISTRATION EN VUE DE L'ACHAT PAR LA SOCIÉTÉ DE SES PROPRES ACTIONS	ADOPTÉE	66.103.766	66.103.766	79,60%	99,80	65.972.076	0,19	126.580	<0,01	5.110

(1) étant précisé que la société ACM Vie ainsi que M. Jean Laurent, M. Leonardo Del Vecchio et M. Christophe Kullmann, personnes intéressées, n'ont pas pris part au vote.

(2) étant précisé que M. Christophe Kullmann, personne intéressée, n'a pas pris part au vote.

(3) étant précisé que M. Olivier Estève, personne intéressée, n'a pas pris part au vote.

		Total des voix exprimées	Nombre d'actions	Proportion du capital représentée	Voix pour		Voix contre		Abstention	
					%	Nombre	%	Nombre	%	Nombre
RÉSOLUTIONS DE LA COMPÉTENCE DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE EXTRAORDINAIRE										
VINGT-DEUXIÈME RÉSOLUTION MODIFICATION DE L'ARTICLE 3 (OBJET) ET DE L'ARTICLE 14 (BUREAU DU CONSEIL D'ADMINISTRATION) DES STATUTS DE LA SOCIÉTÉ	ADOPTÉE	66.053.435	66.053.435	79,54%	98,87	65.305.887	1,12	742.933	<0,01	4.615
VINGT-TROISIÈME RÉSOLUTION DÉLÉGATION DE COMPÉTENCE AU CONSEIL D'ADMINISTRATION À L'EFFET DE DÉCIDER L'AUGMENTATION DU CAPITAL SOCIAL DE LA SOCIÉTÉ PAR INCORPORATION DE RÉSERVES, BÉNÉFICES OU PRIMES	ADOPTÉE	66.053.435	66.053.435	79,54%	99,96	66.028.510	0,03	21.971	<0,01	2.954
VINGT-QUATRIÈME RÉSOLUTION AUTORISATION À DONNER AU CONSEIL D'ADMINISTRATION À L'EFFET DE RÉDUIRE LE CAPITAL SOCIAL DE LA SOCIÉTÉ PAR VOIE D'ANNULATION D' ACTIONS	ADOPTÉE	66.053.435	66.053.435	79,54%	99,91	65.993.360	0,09	57.192	<0,01	2.883
VINGT-CINQUIÈME RÉSOLUTION DÉLÉGATION DE COMPÉTENCE AU CONSEIL D'ADMINISTRATION À L'EFFET D'ÉMETTRE DES ACTIONS ET/OU DES VALEURS MOBILIÈRES DONNANT ACCÈS AU CAPITAL DE LA SOCIÉTÉ, AVEC MAINTIEN DU DROIT PRÉFÉRENTIEL DE SOUSCRIPTION DES ACTIONNAIRES	ADOPTÉE	66.053.435	66.053.435	79,54%	99,55	65.757.431	0,44	292.327	<0,01	3.677
VINGT-SIXIÈME RÉSOLUTION DÉLÉGATION DE COMPÉTENCE AU CONSEIL D'ADMINISTRATION À L'EFFET D'ÉMETTRE, PAR VOIE D'OFFRE AU PUBLIC, DES ACTIONS ET/OU DES VALEURS MOBILIÈRES DONNANT ACCÈS AU CAPITAL DE LA SOCIÉTÉ, AVEC SUPPRESSION DU DROIT PRÉFÉRENTIEL DE SOUSCRIPTION DES ACTIONNAIRES ET, POUR LES ÉMISSIONS D' ACTIONS, UN DÉLAI DE PRIORITÉ OBLIGATOIRE	ADOPTÉE	66.053.435	66.053.435	79,54%	99,63	65.806.282	0,37	244.007	<0,01	3.146
VINGT-SEPTIÈME RÉSOLUTION DÉLÉGATION DE COMPÉTENCE AU CONSEIL D'ADMINISTRATION À L'EFFET D'ÉMETTRE DES ACTIONS ET/OU DES VALEURS MOBILIÈRES DONNANT ACCÈS AU CAPITAL DE LA SOCIÉTÉ, AVEC SUPPRESSION DU DROIT PRÉFÉRENTIEL DE SOUSCRIPTION DES ACTIONNAIRES, EN CAS D'OFFRE PUBLIQUE D'ÉCHANGE INITIÉE PAR LA SOCIÉTÉ	ADOPTÉE	66.053.435	66.053.435	79,54%	99,64	65.815.254	0,35	234.146	<0,01	4.035
VINGT-HUITIÈME RÉSOLUTION DÉLÉGATION DE COMPÉTENCE AU CONSEIL D'ADMINISTRATION À L'EFFET DE PROCÉDER À L'ÉMISSION D' ACTIONS ET/OU DE VALEURS MOBILIÈRES DONNANT ACCÈS AU CAPITAL DE LA SOCIÉTÉ EN VUE DE RÉMUNÉRER DES APPORTS EN NATURE CONSENTIS À LA SOCIÉTÉ ET CONSTITUÉS DE TITRES DE CAPITAL OU DE VALEURS MOBILIÈRES DONNANT ACCÈS AU CAPITAL, AVEC SUPPRESSION DU DROIT PRÉFÉRENTIEL DE SOUSCRIPTION DES ACTIONNAIRES	ADOPTÉE	66.053.435	66.053.435	79,54%	99,59	65.781.344	0,41	268.205	<0,01	3.886

		Total des voix exprimées	Nombre d'actions	Proportion du capital représentée	Voix pour		Voix contre		Abstention	
					%	Nombre	%	Nombre	%	Nombre
VINGT-NEUVIÈME RÉSOLUTION										
DÉLÉGATION DE COMPÉTENCE AU CONSEIL D'ADMINISTRATION À L'EFFET DE PROCÉDER À DES AUGMENTATIONS DE CAPITAL RÉSERVÉES AUX SALARIÉS DE LA SOCIÉTÉ ET AUX SOCIÉTÉS DU GROUPE COVIVIO ADHÉRANT À UN PLAN D'ÉPARGNE, AVEC SUPPRESSION DU DROIT PRÉFÉRENTIEL DE SOUSCRIPTION DES ACTIONNAIRES	ADOPTÉE	66.053.435	66.053.435	79,54%	99,84	65.944.682	0,16	105.604	<0,01	3.149
TRENTIÈME RÉSOLUTION										
AUTORISATION À DONNER AU CONSEIL D'ADMINISTRATION À L'EFFET DE PROCÉDER À DES ATTRIBUTIONS GRATUITES D'ACTIONS EXISTANTES OU À ÉMETTRE DE LA SOCIÉTÉ AU PROFIT DES SALARIÉS ET/OU DES MANDATAIRES SOCIAUX DE LA SOCIÉTÉ ET DES SOCIÉTÉS QUI LUI SONT LIÉES, AVEC SUPPRESSION DU DROIT PRÉFÉRENTIEL DE SOUSCRIPTION DES ACTIONNAIRES AUX ACTIONS À ÉMETTRE	ADOPTÉE	66.053.435	66.053.435	79,54%	81,52	53.848.454	18,47	12.201.771	<0,01	3.210
TRENTE-ET-UNIÈME RÉSOLUTION										
POUVOIRS POUR FORMALITÉS	ADOPTÉE	66.053.435	66.053.435	79,54%	99,99	66.049.470	<0,01	732	<0,01	3.233